

Puigdemont bienvenu en Belgique ?

« L'examen des demandes d'asile ne revient pas à Theo Francken, mais au Commissariat général aux réfugiés. »

Philippe DE BRUYCKER (ULB)

300 000 anti-indépendantistes ont défilé à Barcelone ce dimanche.

Les Catalans pourraient demander l'asile en Belgique

AVANT DE LIRE

La Catalogne est plus que jamais divisée, trois jours après la proclamation d'indépendance votée au Parlement catalan. La mise sous tutelle de la région, décidée par l'exécutif espagnol, constitue une rupture sans précédent en quarante ans de démocratie. Madrid cherche désormais à reprendre en main la Catalogne, dont la déclaration d'indépendance n'a obtenu aucune reconnaissance internationale. Dans ce contexte délicat, notre secrétaire d'État Theo Francken se dit prêt à accueillir Carles Puigdemont en Belgique.

Manif à Barcelone

Les tensions sont toujours vives en Catalogne. Ce dimanche, plusieurs centaines de milliers de manifestants, opposés à la sécession catalane, ont défilé dans les rues de Barcelone.

Ces anti-indépendantistes ont défilé aux cris de « *ils ne nous trompent pas : la Catalogne, c'est l'Espagne* », ou encore « *Puigdemont en prison* », encadrés par un important

dispositif policier.

Selon la police municipale, ils étaient 300 000, tandis que la préfecture et les organisateurs évoquaient une participation allant d'un à 1,3 million de personnes.

Témoignage de la profonde division de la société catalane : le défilé de dimanche à Barcelone répond au rassemblement de dizaines de milliers de personnes, vendredi soir, qui ont fêté la naissance de la « République » catalane.

Carles Puigdemont, le président catalan destitué par Madrid, pourrait demander l'asile politique en Belgique. Francken se dit prêt à l'accueillir.

Carles Puigdemont, le leader indépendantiste catalan, va-t-il demander l'asile politique en Belgique ?

Après sa déclaration unilatérale d'indépendance ce vendredi, l'homme serait de plus en plus isolé. Le gouvernement espagnol menace de le poursuivre en justice pour rébellion, un délit pour lequel il risque trente ans de prison.

Le président catalan a néanmoins laissé entendre qu'une demande d'asile auprès d'un autre pays européen représentait une porte de sortie. Et la Belgique aurait sa préférence.

Les Catalans accueillis en Belgique

Au regard de la situation espa-

gnole, Theo Francken, secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, se dit prêt à accueillir Carles Puigdemont dans notre pays.

« *Les Catalans qui se sentent politiquement menacés peuvent demander l'asile en Belgique. C'est purement légal, affirmait le secrétaire d'État au micro de la VRT. La situation en Catalogne est en train de dégénérer. On peut supposer, de manière réaliste, qu'un certain nombre de Catalans vont demander l'asile en Belgique. Et ils le peuvent. La loi est là. Ils pourront demander une protection et introduire une demande d'asile et on y répondra convenablement.* »

Theo Francken précise toutefois qu'aucune demande n'a été déposée jusqu'à présent, mais que la situation pourrait rapidement évoluer.

« *Nous verrons bien ce qui va se passer d'ici les heures ou les jours à venir.* »

Pas d'opposition légale

Mais la Belgique peut-elle seulement accueillir Carles Puigdemont ? Selon Philippe De Bruycker, professeur de droit européen de l'immigration et de l'asile à l'ULB, cette question a fait l'objet

d'une disposition spécifique au sein du protocole numéro 24 du Traité de Lisbonne. « *Le protocole part du principe que les demandes d'asile formulées par les citoyens européens ne sont pas admissibles, en partant de l'idée que les États européens*

sont des États sûrs, qui ne persécutent pas leurs citoyens. Néanmoins, il y a une exception, établie à la demande de la Belgique, qui est que tout État membre peut unilatéralement décider d'examiner une demande. » Le spécialiste précise, en outre, que la Belgique devrait toutefois partir d'un a priori négatif. Dans le cas où elle examinerait quand même cette demande, elle devrait alors en avvertir le Conseil européen.

Théoriquement, les déclarations de Theo Francken s'avèrent légitimes. Mais, pour Philippe De Bruycker, elles sont tout de même malvenues. « *Si la Belgique devait accueillir Carles Puigdemont, cette décision serait de toute façon du ressort du Commissariat général aux réfugiés, qui n'a pas d'injonction à recevoir de monsieur Francken. Le secrétaire d'État s'exprime donc en dehors de ses compétences.* » Tout en mettant les autorités politiques dans l'embarras. ■ **C.D. et Belga**

Charles Michel : « Ne pas jeter de l'huile sur le feu »

Suite aux déclarations de son secrétaire d'État, le Premier ministre Charles Michel a appelé Theo Francken à « *ne pas jeter de l'huile sur le feu* » dans le dossier catalan.

Charles Michel s'est d'ailleurs empressé de préciser que l'éventuelle demande d'asile de Carles Puigdemont n'était « *absolument pas à l'ordre du jour* ». Le Premier ministre a réitéré son appel au dialogue entre les autorités espagnole et catalane.

Dans le même ordre d'idées, le vice-Premier ministre Alexander De Croo n'a pas non plus apprécié les propos du secrétaire d'État N-VA.

« *De tels propos n'aident pas et ne constituent pas la position du gouvernement. Il est important de calmer les esprits plutôt que de les exciter* », a indiqué le libéral flamand.

Une correction immédiate

Côté espagnol, cette ingérence du secrétaire d'État belge a été très mal perçue par les autorités. Ces déclarations ont même été qualifiées d'« *inacceptables* » par Esteban Gonzalez Pons, le porte-parole du Parti populaire (conservateur) au pouvoir en Espagne. Ce dernier espère qu'une « *correction y sera apportée immédiatement* ». ■